

Réf : CCRH/

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 20 janvier 2016 à 18H00,
Salle du Conseil Municipal de la commune de Le Teil.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BEUGNET Monique	Adjointe-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BROC Jean-Claude	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
CHABAL Gérard	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
CROZIER Christiane	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
DE MERCOYROL DE BEAULIEU Françoise	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
LEBRAT Jacques	Maire-Vice-Président.	Mairie de Valvignères.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
VOLLE André	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

Secrétaire de séance : Madame Françoise DE MERCOYROL DE BEAULIEU.

Absents excusés avec procuration :

Monsieur Philippe BOUNIARD a donné procuration à Monsieur Bernard NOËL.

Madame Patricia CURTIUS-LANDRAUD a donné procuration à Madame Pascale TOLFO.

Absents excusés :

Madame Nathalie RODRIGUES DE JESUS, Messieurs Christian BOSQUET, Jean-Yves GOUNON, Jean-Paul MICHEL.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle du conseil municipal de la commune de le Teil sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL.

En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Madame Françoise DE MERCOYROL DE BEAULIEU en tant que secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 09/12/2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Président Monsieur Bernard NOËL a ensuite informé les membres présents de l'organe délibérant des Marchés à Procédure Adaptée conclus par l'EPCI Rhône-Helvie depuis la session du Conseil Communautaire du 09/12/2015 :

MARCHES PUBLICS A PROCEDURE ADAPTEE PASSES ENTRE LE 09/12/2015 ET LE 20/01/2016 :

INTITULE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	SERVICE	DATE	MONTANT
Fourniture et impression de titres restaurant	Natixis Intertitres	Tous	17/12/2015	Bon de commande
Acquisition et livraison de fournitures de bureau	BURO +	Tous	23/12/2015	Bon de commande
Marché Public d'Assurances Lot N°01 Assurances Dommages aux biens.	SPEC GANDON ET ROUX	Tous	28/12/2015	3 753.83 € TTC
Marché Public d'Assurances Lot N°02 Assurance de la Responsabilité civile.	SPEC GANDON ET ROUX	Tous	28/12/2015	2 000 € TTC
Marché Public d'Assurances Lot N°03 Assurances de la Flotte Automobiles.	SPEC GANDON ET ROUX	Tous	28/12/2015	9 136 € TTC
Marché d'impression des supports de communication 2016 pour le musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche	CAP SUD	Musée	15/01/2016	2 002.91 € TTC

Avant de passer à la présentation des dispositions juridiques et budgétaires inscrites à l'ordre du jour, le Président a rappelé les groupes de travail mis en place dans le cadre de la fusion avec la Communauté de Communes Barrès-Coiron sur le principe d'un représentant par commune (conseiller communautaire ou municipal) pour chaque EPCI. Il a rappelé que les réunions de ces groupes de travail s'organiseraient en majorité les jeudis en précisant qu'un COPIIL « fusion » avait été mis en place pour se positionner sur les propositions des groupes de travail. L'objectif étant de réunir les groupes de travail sur le 1^{er} semestre 2016.

Les dispositions juridiques et budgétaires suivantes ont été ensuite approuvées par le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents :

Dispositions d'Ordres Juridiques :

Administration Générale :

1-Signature d'une convention d'assistance administrative à la Communauté de Communes Rhône-Helvie des dossiers CNRACL, IRCANTEC et RAFP par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche.

2-5^{ème} modification statutaire du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale portant sur la gestion de la plateforme locale de la rénovation énergétique du logement privé.

3-Signature d'un Contrat de location gérance pour le Bistro du REGAIN.

Environnement :

4-Autorisation donnée au Syndicat Intercommunal des Portes de Provence (SYPP) pour la signature d'un Contrat Territorial de collecte du mobilier avec l'éco organismes Eco-Mobilier sur les déchèteries.

Monsieur Olivier PEVERELLI a quitté la séance du Conseil Communautaire à 18h25 et n'a pas pris part aux votes des dispositions juridiques et budgétaires suivantes :

Action Sociale :

5- Règlement de fonctionnement du service Jeunesse de la Communauté de Communes Rhône-Helvie intégrant la mise en place d'une nouvelle tarification dans le cadre des activités jeunesse.

Dispositions d'ordres budgétaires :

6-Décision Modificative N°04 au Budget PRINCIPAL 2015.

7-Délibération modificative relative aux dispositions d'ordres budgétaires et comptables Budget PRINCIPAL 2015-2016.

En fin de séance, monsieur Serge VILLARD conseiller communautaire et adjoint de la commune d'Aubignas a informé les membres présents du conseil communautaire de la mise en place d'une action sur le Pastoralisme en direction des agriculteurs-éleveurs à l'échelle du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale. Des financements européens (FEADER) pourront être mobilisés en direction des agriculteurs-éleveurs dans le cadre de cette action pour l'achat de matériel, financement pouvant couvrir jusqu'à 100% de la dépense.

Une réunion d'information sur la mise en place de l'action sera programmée en direction des agriculteurs-éleveurs le jeudi 18/02/2016.

En fin de séance, le Président a rappelé aux membres présents du conseil communautaire la date de la réunion du prochain conseil communautaire fixée le mardi 01/03/2016 à 18h00 salle polyvalente de la commune d'Aubignas.

Le Président a ensuite levé la séance à 18H40.

Le secrétaire de séance.

Mme. Françoise DE MERCOYROL DE BEAULIEU.

Le Président,

M. Bernard NOËL.

